



international  
jeunesse  
**représentation**  
fédéralisme  
innovation sociale  
formation

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 mai 2017

## **Étude du CESE : Pour un Service Civique, volontaire, universel et indemnisé !**

Le 24 mai 2017, le CESE se réunira en séance plénière pour la présentation de l'étude sur le bilan et les perspectives du Service Civique.

Le Service Civique ayant été au cœur de l'action des gouvernements successifs sous le quinquennat de François Hollande, il apparaît nécessaire de tirer un bilan du dispositif et dresser des perspectives. La FAGE salue le travail réalisé par Jean-François Serres et Julien Blanchet ; il vient valider sa vision et appuie ses contributions sur le dispositif depuis sa refondation en 2010.

En effet, la FAGE soutient depuis le début l'universalisation du Service Civique et sa montée en charge qualitative et quantitative. Elle a elle-même accueilli, à travers son réseau d'associations étudiantes, plus de 200 volontaires dans le cadre des projets d'innovation sociale qu'elle développe sur les campus.

Le Service Civique est véritablement un dispositif qui permet aux jeunes engagés de sortir de leur zone de confort, d'aller vers "l'autre" et de se confronter à la diversité. **Cela en fait un vecteur de cohésion sociale majeur pour notre Nation.** Améliorer la définition des missions en les adossant à des grandes causes nationales, européennes et internationales permet ainsi de concourir à une mission d'intérêt général d'ampleur et garantit au Service Civique sa vocation résolument émancipatrice dans le champ de l'engagement.

Le CESE souhaite, tout comme la FAGE, offrir la possibilité aux jeunes engagés en Service Civique de mieux identifier les compétences acquises. Il convient également de les valoriser davantage auprès du monde socio-économique et du monde académique, notamment par la validation de crédits ECTS.

**Il est cependant indispensable d'être vigilant quant aux biais susceptibles de nuire durablement au dispositif.** D'abord, il est essentiel que le Service Civique **ne se substitue pas à l'emploi ou à un stage. Sa vocation est émancipatrice** ; elle ne doit en aucun cas servir d'opportunité à un employeur. De plus, le Service Civique ne doit pas devenir la seule voie d'engagement pour les jeunes au détriment d'autres formes telles que le bénévolat. Aussi, il est impératif que les pouvoirs publics maintiennent un niveau élevé d'aides au tissu associatif, véritable ciment invisible de la Nation. Enfin, rendre obligatoire un tel dispositif lui ferait

perdre son essence ; son aspect coercitif ne permettra plus aux jeunes de s'y épanouir. **Concurrencer le volontariat en Service Civique par un Service National Obligatoire d'un mois, constitue une aberration coûteuse et sans ambition. Il est nécessaire d'investir dans ce qui fonctionne plutôt que de ressortir le mythe républicain de la conscription obligatoire !**

Au final, le Service Civique est véritablement un dispositif qui marche, et qui mérite qu'on investisse dans son développement et sa montée en charge. **La FAGE appelle le Président de la République et son gouvernement à maintenir, développer et promouvoir un Service Civique volontaire, universel et indemnisé.**

### contacts presse

**Sophie Boury**  
Attachée de presse de la FAGE  
06 75 33 79 30  
sophie.boury@fage.org

**Jimmy Losfeld**  
Président de la FAGE  
06 86 63 41 44  
president@fage.org

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris  
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

[www.fage.org](http://www.fage.org)

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUJS  
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de ESU et du AJEP